NEW ORLEANS. FEB 14 1873. GEN. F. FLANDERS. MAYOR.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 14 FEVRIER 1873. 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LEBEL, PROPRIÉTAIRES-RÉDACTEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI MATIN, 14 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à 10 heures et demie—Les meubles et effets qui se trouvent, au No 64, rue Union, Premier District.

Par G. de Pestel, en No 9 de la rue Conondelet—Fonds d'une chapellerie.

Par Hofman, Marks & Co., au No 32 de la rue Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines; Rapeigne.

Par Sarah & Bent, à leur salle d'encans, No 36, de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

ATTENTION !

Le shérif procédera aujourd'hui à 10 heures trente A. M. sur les lieux, à la vente aux enchères publiques de tous les meubles et effets composant l'ameublement de la maison No 64, rue Union, Premier District. Voir aux annonces.

Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., et faites faire vos reliures au Pelican Printing Office, No 112 et 114, rue Gravier.

THÉATRES.

Aujourd'hui Mercredi :

OPÉRA—Lucrèce Borgia.

ACADÉMIE—Lurline, Nitto Garden et Sinbad.

ALHAMBRA—A midi et le soir, Enoch Arden.

ST CHARLES—Little Detective.

MUSIC HALL DAN RICE—Pizer Conge, et midi et le soir.

Carnaval et Carnaval.

Nous avons assisté, depuis trois ans, à un carnaval gouvernemental et législatif et les exactitudes ont laissé la patience épuisée de la Louisiane autant qu'épuisé sa bourse. Pour notre compte, nous sommes fatigué de relater et de dénoncer les faits des Mandrins et des Cartouches du bas étage, déguisés en législateurs. Nous trouvions que la mascarade avait duré, que l'orgie dépassait les bornes et que la carte à payer par les contribuables prenait des proportions par trop panthéresques et menaçait d'engloutir, dans un même cataclysme, les fortunes partielles et les ressources présentes et futures de l'Etat et de la ville.

Ce qui ajoutait à la confusion, c'est que les malandrins déguisés, pour donner le change à l'opinion publique en dehors de leur vêtement, avaient pris le masque "au voleur" et fort que les volés. Réforme était le cri de ceux qui voulaient garder la queue de poêle aussi bien que de ceux qui, n'ayant pas, désiraient s'en emparer, mais que la voix des contribuables qui demandait qu'à être débarrassés de l'opression et de l'exploitation se trouvait sous celle des exploiteurs.

Le bruit du charivari causé par les gens de parti, la farce était sur le point de changer en tragédie, et justice allait-elle probablement faite sans l'intervention bienfaisantes de l'oncle de Sam, intervention due à une déplorable confusion des rôles des acteurs de ce drame.

Sentant la condition des choses, quand un congressionnel est arrivé à la Nouvelle-Orléans pour faire une enquête sur les faits et gestes de nos gouvernants et législateurs. Ces personnages ont cru essayé de faire bonne contenance derrière les masques dont ils s'étaient paré le visage, masques à travers lesquels nous pouvions lire ici, mais qui, à Washington, pouvaient tromper les gens crédules. L'enquête a été terrible. Les masques sont tombés et les hideuses figures de la bande de pillards qui depuis trois ans nous gouvernent et nous pressure sans pitié ont été mises à nu.

Le carnaval de Warmoth et Cie est fini, la pièce est jouée et le rideau est tombé sur son dénouement, à la suite de l'enquête, qui a montré toutes les ficelles et tous les truca de ces comédies politiques impudentes et cynique.

Cet intermède a pris fin juste au moment où commençait l'autre carnaval, le carnaval de la gaieté et de la folie, et, heureusement, celui-là a été le bienvenu, parce nous avait écoutés et profondément attristés. Mais cet autre a reçu le coup de grâce, et il n'est pas mort, il agonise; et nous le verrons le lendemain de l'enterrer au lendemain du jour des morts, en notre prochain. Oublions-le donc pour nous abandonner aux distractions que nous offre le régal trop court de Comus et pour payer chez les joies et les rires qui nous donne.

Le carnaval n'a été plus gai et plus fou à la Nouvelle-Orléans de mémoire d'homme. Tout était en liesse dimanche, et les derniers arrivés avaient à montrer un quêté d'un logis de droite et de gauche, le mot "complet" étant la réponse invariable qu'ils recevaient dans les grands et les petits hôtels.

Nous avons ailleurs le récit des faits et gestes du Roi du Carnaval et de ses joyeux sujets. Il n'a rien manqué à cette fête réussie, pas même la présence du vrai prince, dont le père commandait à plus de 60 millions de sujets. Le carnaval s'est terminé par les cérémonies de l'équipage mystérieux de Comus à cheval devant une assemblée d'élite, tant de toutes les salles de théâtres et au ouvraient leurs portes à d'à-propos et d'aimables de danseurs et de danseuses masqués ou vêtus comme de jolies pétites, mais disposée à prolonger la fête jusqu'à l'heure sacramentelle du commence, pour l'hu unité chrétienne, la période de pénitence et d'abstinence.

Nous espérons que le Carnaval de cette année sera suivi, à la Nouvelle-Orléans, de beaucoup d'autres semblables, et que les réjouissances qui ont si bien réussi, cette année, à rendre à notre ville la gaieté et l'animation, se perpétueront et feront leur apparition pour surpasser, en 1873, les mêmes auxquelles elles ont fait assister plus de 50,000 visiteurs venus de centaines de lieues à la ronde pour rendre hommage au roi du Carnaval.

La déposition de M. Gaines.

Nous avons appelé à déposer comme témoin et ayant prêté serment, dit : devant la commission, nommée par la législature de la dette flottante, pour faire la liquidation de la dette flottante, et à la première réunion, on a mis la question de savoir si les certificats de dette devaient être inclus dans le rapport ou s'ont bien que les mandats de paiement, a été posée.

Le gouverneur affirmait positivement qu'il avait eu l'intention de les comprendre. M. Graham fait d'une opinion différente. D'abord, il était dans le doute. Quelques temps après, l'opinion officielle de M. Graham était qu'il devaient être inclus—et que l'opinion par écrit de deux avocats respectables MM. Semmes et Mott, qui lui avait été donnée. Cette opinion ne lui avait pas fait impression, mais elle avait pouvaient tromper les gens crédules. L'enquête a été terrible. Les masques sont tombés et les hideuses figures de la bande de pillards qui depuis trois ans nous gouvernent et nous pressure sans pitié ont été mises à nu.

Le carnaval de Warmoth et Cie est fini, la pièce est jouée et le rideau est tombé sur son dénouement, à la suite de l'enquête, qui a montré toutes les ficelles et tous les truca de ces comédies politiques impudentes et cynique.

Cet intermède a pris fin juste au moment où commençait l'autre carnaval, le carnaval de la gaieté et de la folie, et, heureusement, celui-là a été le bienvenu, parce nous avait écoutés et profondément attristés. Mais cet autre a reçu le coup de grâce, et il n'est pas mort, il agonise; et nous le verrons de l'enterrer au lendemain du jour des morts, en notre prochain. Oublions-le donc pour nous abandonner aux distractions que nous offre le régal trop court de Comus et pour payer chez les joies et les rires qui nous donne.

Le carnaval n'a été plus gai et plus fou à la Nouvelle-Orléans de mémoire d'homme. Tout était en liesse dimanche, et les derniers arrivés avaient à montrer un quêté d'un logis de droite et de gauche, le mot "complet" étant la réponse invariable qu'ils recevaient dans les grands et les petits hôtels.

Nous avons ailleurs le récit des faits et gestes du Roi du Carnaval et de ses joyeux sujets. Il n'a rien manqué à cette fête réussie, pas même la présence du vrai prince, dont le père commandait à plus de 60 millions de sujets. Le carnaval s'est terminé par les cérémonies de l'équipage mystérieux de Comus à cheval devant une assemblée d'élite, tant de toutes les salles de théâtres et au ouvraient leurs portes à d'à-propos et d'aimables de danseurs et de danseuses masqués ou vêtus comme de jolies pétites, mais disposée à prolonger la fête jusqu'à l'heure sacramentelle du commence, pour l'hu unité chrétienne, la période de pénitence et d'abstinence.

Nous espérons que le Carnaval de cette année sera suivi, à la Nouvelle-Orléans, de beaucoup d'autres semblables, et que les réjouissances qui ont si bien réussi, cette année, à rendre à notre ville la gaieté et l'animation, se perpétueront et feront leur apparition pour surpasser, en 1873, les mêmes auxquelles elles ont fait assister plus de 50,000 visiteurs venus de centaines de lieues à la ronde pour rendre hommage au roi du Carnaval.

La déposition de M. Gaines.

Nous avons été appelé à déposer comme témoin et ayant prêté serment, dit : devant la commission, nommée par la législature de la dette flottante, pour faire la liquidation de la dette flottante, et à la première réunion, on a mis la question de savoir si les certificats de dette devaient être inclus dans le rapport ou s'ont bien que les mandats de paiement, a été posée.

Le gouverneur affirmait positivement qu'il avait eu l'intention de les comprendre. M. Graham fait d'une opinion différente. D'abord, il était dans le doute. Quelques temps après, l'opinion officielle de M. Graham était qu'il devaient être inclus—et que l'opinion par écrit de deux avocats respectables MM. Semmes et Mott, qui lui avait été donnée. Cette opinion ne lui avait pas fait impression, mais elle avait

NOUVELLES ORLEANS, MERCREDI MATIN, 14 FEVRIER 1873.

par des remarques dans les journaux, le mois de janvier dernier, et je ne crois pas que le contraire en ait rien.

Je puis ajouter que la remise des Bons aux porteurs y ayant droit, a été faite par le calendier de la Banque, en vertu de mon autorisation, avec l'intention particulière de n'engager aucune responsabilité d'une date postérieure au 1er avril 1872, et ne pouvant pas la vérification de l'auditeur. Je désire, maintenant, affirmer positivement que je n'ai jamais eu un dollar d'intérêt dans ces certificats, et que je ne connaissais pas M. Anderson (qui les a échangés) même de vue jusque vers le milieu du mois de novembre dernier — c'est-à-dire dix mois après la remise à lui faite des Bons, et que je n'ai jamais eu la moindre relation d'affaires avec lui.

JNO. G. GAINES.

Nouvelle-Orléans, 9 février 1873.

MISTICK KREWE.

Le Mardi-Gras a été favorisé, cette année, d'une température printanière. Aussi, les visiteurs que la Nile-Orléans vient de compter par milliers emporteront-ils un agréable souvenir de l'aimable accueil que leur a fait le ciel de la Louisiane. Cette journée de fête, et de folie — n'y a-t-il pas un grain de folie dans tous les plaisirs ?— cette journée a été bien remplie. Dans l'après-midi, la mascarade du Roi du Carnaval, une réalité dont il fait tant compte à ceux qui en ont eu la pensée, et mieux encore, une promesse pour l'avenir. Dans la soirée, la procession de la célèbre société des *Mystick Krewe of Comus*, dont nous avons précédemment conférant à la Nouvelle-Orléans, tête que le titre soit absolument impropre, en parlant d'une fête profane.

La Nouvelle-Orléans offrait, dès la tombée de la nuit, un aspect dont toute description ne saurait donner qu'une idée imparfaite.

Dans les rues, sur les trottoirs, aux balcons, aux fenêtres de tous les étages des maisons, des milliers et des milliers de personnes entassées, pressées, foulées les unes sur les autres.

L'aspect de la rue du Canal tenait de la féerie : des centaines de lanternes vénitiennes formaient une illumination *a giorno* de l'effet le plus bizarre. Drapeaux et banderoles se proisaient en légers tourbillons dans la brume du soir. Quand la nuit a été complète, des feux de bengale sont venus éclairer de leurs brillantes et sondaines clartés un paysage vivant.

Vers les sept heures, le cortège carnavalesque du *Mystick Krewe of Comus* a surgi, on ne sait d'où, ainsi que dans les contes, éclosent les merveilles sous la baguette des fées bienfaisantes.

Cette année, le Comus a emprunté son sujet à la mythologie, et aux récits des premiers temps historiques de la Grèce, à l'Iliade et à l'Odyssée, d'Homère.

"Menin aeidé Thea, Pèlèiadèo Achilèos"

En tête du cortège, était placé sous un dôme scintillant d'étoiles, le buste du divin Homère, auquel sept villes se sont disputé l'honneur d'avoir donné le jour, et que l'on croit n'avoir jamais existé, en tant qu'individu. Pula, venaient les trois déesses qui consentirent à se soumettre au jugement de Pâris, un prince de l'époque, aimant à courir les aventures galantes, sous le rustique costume d'un berger : Vénus Aphrodite, née de l'écume blanched'une vague; Junon, beauté froide et grincheuse; Minerve, sortie armée de pied en cap du cerveau de Jupiter — phénomène qui prouve surabondamment la divinité du grand chef de l'Olympe.

En compagnie de ces trois déesses, Hélène, la belle Hélène, qui a fait le malheur de Ménélas, le bonheur de Pâris, le succès du maestro Offenbach, la célébrité de Mlle Schneider, et la joie des amateurs d'opéra-bouffe. Enfin, Pâris, l'heureux mortel, qui, ayant à décider, entre trois déesses, quelle était la plus belle, jeta le mouchoir à une simple mortelle, déesse elle même par la beauté.

Venaient ensuite les héros de la guerre de Troie, Agamemnon, Achille au pied léger, *podas ôkus*, mais au talon vulnérable; le prudent Ulysse; le furieux Aiax; les fiers Atrides, et autres guerriers de vaillance fabuleuse.

Puis, dans une troisième série, défilaient les divinités de l'Olympe, dont on trouvera le nom dans le premier précis de mythologie venu.

L'Iliade équisée, le Mystick Krewe passe à l'Odyssée, et nous remet en mémoire les aventures du mari, que Pénélope avait la vertueuse constance d'attendre, en brodant de la tapisserie, tandis qu'il humait paisiblement les brises tièdes d'un printemps éternel, dans l'île de Calypso. Il fait passer successivement sous nos yeux, le dit héros de l'Odyssée : la tendre Calypso, inconsolable du départ d'Ulysse, et consolée par l'arrivée de Télémaque; les Cyclopes; monstres féroces qui eussent été condamnés au monocle à perpétuité, s'ils avaient eu le malheur d'être myopes; Circé, la magicienne qui changea en bêtes les compagnons d'Ulysse, mais ne pût se défendre pour ce héros d'une inclination amoureuse; les Sirènes, dont le chant faisait périr les navigateurs dans l'extase, et aux charmes desquelles sût résister le toujours prudent héros de l'Odyssée.

Nos excuses aux autres personnages fabuleux, représentés dans le carnavalesque cortège, et dont nous pouvons omettre les noms.

Enfin, pour clôre la marche, la plus jolie compagnie de grenouilles et de rats qui soient au monde, prêts, les uns et les autres, à renouveler les célèbres prouesses, dont nous a transmis le souvenir, dans sa *Batrachomyomachie*, ce poète fameux qui chante les Troyens, les grenouilles, les dieux, autrement dit Homère, auquel on a attribué, sans façon, la paternité de ce poème héroi-comique.

Dieux, déesses et héros, noblement drapés dans leurs riches costumes, avaient la gravité qui convient à de si haute personnages. Le gent marécageuse—peaux vertes, rousses, tachetées, marbrées—pétillait le plus joyeusement du monde; et la bande de Rodibardus n'était pas moins pittoresque.

Après avoir parcouru les divers quartiers de la ville, conformément à l'itinéraire fixé, le cortège du Mystick Krewe s'est rendu aux Variétés.

Dès sept heures, les portes de ce théâtre avaient été ouvertes aux invités; et, vers dix heures, le rideau s'est levé sur le premier tableau, en présence de la compagnie la plus élégante du monde.

Voici le sujet et l'ordre des tableaux représentés :

—Le jugement de Pâris.
—La guerre de Troie.
—Les divinités de l'Olympe en Conseil.
—Les aventures d'Ulysse.
—Le cocubat des rats et des grenouilles.

Ces divers tableaux ont été remarquables par l'art avec lequel ils étaient disposés. Faut-il ajouter qu'ils ont été fort goûtés des invités de Comus, et vivement applaudis ?

Après les tableaux et le défilé général du cortège autour de la salle, l'orchestre a donné le signal de la danse. Au moment où nous écrivons, le bal vient de commencer : il est fort animé, et digne, en tous points, de la réputation que la société des *Mystick Krewe* s'est acquise par les fêtes splendides dont la Nouvelle-Orléans lui est redevable depuis un grand nombre d'années.

Le Grand-Duc Alexis est arrivé vers neuf heures, et s'est placé dans une loge d'avant-scène qui lui avait été réservée.

Les membres du comité de réception ont fait les honneurs de cette magnifique fête avec une urbanité exquise, dont les hôtes de Comus garderont longtemps le souvenir.

☞ Leurs fameuses chemises françaises de $30, sont maintenant vendues à $27, chez Guéblé et Nippert, avec un grand assortiment de faux-cols, au choix, à $6 la douzaine.

LE CATALOGUE DE LA SEMAINE.—Nous publions aujourd'hui une annonce qui contient le catalogue de marchandises sèches que la maison Denzinger, rue du Canal No 203, entre Bourgogne et Rampart, vient de recevoir, pour son compte et ses habitués. A une grande liste de articles est jointe une grande liste de prix dont la modicité ne peut manquer de plaire aux acheteurs. Nous leur recommandons cette maison qu'ils trouveront dans une entière sécurité.

MACHINES A COUDRE.—La machine à coudre Wilcox & Gibbs est une des meilleures pour l'usage des familles. Aussi n'hésitons-nous pas à la recommander, d'autant plus qu'elle se vende que $20 à $25. Elle se vend chez M. S. Redfield, No 108 rue du Canal.

☞ Qui pourrait se passer d'une Lampe de sûreté d'Orient ? Rien de plus propre et de plus sûr. Ces lampes donnent à moitié prix une lumière deux fois plus vive que celle d'un bec de gaz ordinaire. Adresse-toi gros et en détail de la Compagnie d'Huile Septoline, 62, rue du Camp, et 15, rue Dauphine.

☞ Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Guéblé et Nippert.

VÊTEMENTS D'ENFANTS ET LINGE FAIT.—Un de nos magasins les plus élégants est certainement celui de M. B. T. Walshe, rue du Canal No 110, où l'on trouve tout à la fois les habits les plus nouveaux et les mieux confectionnés pour enfants et jeunes garçons, un grand choix d'articles de dessous pour hommes, ainsi qu'un assortiment frais de chemises, cols, cravates et gants de la célèbre maison Laporte, et mainte autres articles d'importation européenne.

MARCHANDISES SÈCHES EN GROS ET EN DÉTAIL.—M. Reiman & Co., rue du Canal, No. 131, toujours fidèles au système de la vente à bon marché pour du comptant, système qui leur a toujours réussi, se sont décidés à faire subir à leurs prix une réduction nouvelle. Ou verra plus loin dans une annonce que publie aujourd'hui la maison Reyman une longue liste de marchandises très variées et très brillantes, qui sont offertes à très bon marché. Avis aux dames qui ont à faire leurs achats de la campagne qui pourront se procurer mainte article au prix de New-York.

☞ Assortiment complet de masques et garnitures or et argent, pour costumes fantaisie, chez Guéblé et Nippert.

VENTE AU RABAIS.— Nous disons autre part dans ce même numéro de l'*Abeille* que la maison Lion et Pinsard, rue du Canal 151 et 153, a mis en vente, nous citerons des devants de chemise en toile à $25 au lieu de $35, ce qui est un rabais considérable pour un article qui est marchandé que celui dont il est question. Des prix pareils, ainsi que bien d'autres tout aussi réduits, ne peuvent se concevoir que parce que la maison Lion et Pinsard est entrée en liquidation. Nous recommandons cette occasion à nos lecteurs.

☞ Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Guéblé et Nippert.

VÊTEMENTS D'ENFANTS ET LINGE FAIT.—Un de nos magasins les plus élégants est certainement celui de M. B. T. Walshe, rue du Canal No 110, où l'on trouve tout à la fois les habits les plus nouveaux et les mieux confectionnés pour enfants et jeunes garçons, un grand choix d'articles de dessous pour hommes, ainsi qu'un assortiment frais de chemises, cols, cravates et gants de la célèbre maison Laporte, et mainte autres articles d'importation européenne.

MARCHANDISES SÈCHES EN GROS ET EN DÉTAIL.—M. Reiman & Co., rue du Canal, No. 131, toujours fidèles au système de la vente à bon marché pour du comptant, système qui leur a toujours réussi, se sont décidés à faire subir à leurs prix une réduction nouvelle. On